Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Carignan | 57010 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,	
Je soussigné(e), Danik Salvail CPA, CGA, atteste la véracité du Rapport financier consolic décembre 2021.	é de Ville de Carignan pour l'exercice terminé le 31
[Originale signée]	
Signature	Date _4 mai 2022

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de la VILLE DE CARIGNAN

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE CARIGNAN (l' « entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE CARIGNAN au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Carignan inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S-14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

·nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc. Société de comptables professionnels agréés / 1Robert Arbour CPA, auditeur CA Montréal, le 4 mai 2022

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
	_		2021	2020
Revenus				
Taxes	1	16 079 176	16 841 056	15 994 972
Compensations tenant lieu de taxes	2	120 552	120 323	118 446
Quotes-parts	3			
Transferts	4	581 687	3 408 360	1 392 317
Services rendus	5	326 445	267 869	225 149
Imposition de droits	6	2 564 690	5 289 834	2 902 662
Amendes et pénalités	7	10 000	8 145	12 857
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	295 000	363 238	291 642
Autres revenus	10		423 361	343 240
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises				
municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
·	13	19 977 550	26 722 186	21 281 285
Charges				
Administration générale	14	3 640 025	3 361 202	2 987 008
Sécurité publique	15	3 305 512	3 224 648	3 032 783
Transport	16	3 451 257	3 678 663	3 380 502
Hygiène du milieu	17	5 051 576	5 015 996	4 590 775
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	921 328	936 748	878 862
Loisirs et culture	20	2 796 142	2 363 998	2 100 255
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	598 367	577 909	641 826
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	19 764 207	19 159 164	17 612 011
Excédent (déficit) de l'exercice	25	213 343	7 563 022	3 669 274
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		63 118 216	59 448 942
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		63 118 216	59 448 942
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		70 681 238	63 118 216

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 356 065	7 064 969
Débiteurs (note 5)	2	6 051 852	5 806 169
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	10 407 917	12 871 138
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	150 000	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	4 333 938	2 320 027
Revenus reportés (note 12)	12	967 135	780 037
Dette à long terme (note 13)	13	24 023 608	24 764 635
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	176 598	166 336
Autres passifs (note 14)	15		
	16	29 651 279	28 031 035
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(19 243 362)	(15 159 897)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	89 364 318	77 724 348
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	10 859	26 169
Stocks de fournitures	20	179 590	200 266
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	369 833	327 330
	23	89 924 600	78 278 113
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	70 681 238	63 118 216

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisation	ns
		2021	2021	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	1	213 343	7 563 022	3 669 274
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (86 760)(14 593 181)(6 049 691)
Produit de cession	3	687		1 872
Amortissement	4	2 692 275	2 951 812	2 797 524
(Gain) perte sur cession	5	(687)		(1 872)
Réduction de valeur / Reclassement	6		1 399	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	2 605 515	(11 639 970)	(3 252 167)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		15 310	
Variation des stocks de fournitures	10		20 676	(24 869)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(42 503)	(53 120)
	13		(6 517)	(77 989)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(4)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	2 818 858	(4 083 465)	339 114
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(15 159 897)	(15 499 011)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		,	, ,
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(15 159 897)	(15 499 011)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(19 243 362)	(15 159 897)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 563 022	3 669 274
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 951 812	2 797 524
Autres			
 Réduction immobilisations 	3	(1 396)	(5)
Gain sur disposition	4	`1 399	(1 872)
	5	10 514 837	6 464 921
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(245 683)	(38 261)
Autres actifs financiers	7	(/	(/
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	2 013 911	659 183
Revenus reportés	9	187 098	59 836
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	10 262	(9 483)
	11	15 310	(9 403)
Propriétés destinées à la revente			(04.000)
Stocks de fournitures	12	20 676	(24 868)
Autres actifs non financiers	13	(42 503)	(53 120)
	14	12 473 908	7 058 208
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (14 593 181)(6 049 691)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	1 396 ^`	1 872 [′]
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ()()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	,	′
Trouble de decirio modificato de della modificato	19	(14 591 785)	(6 047 819)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations			
dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 ()()
Remboursement ou cession	21	\mathcal{M}	,
	21		
Autres placements de portefeuille	22 /	\/	,
Acquisition	22 ()()
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	2 110 608	2 000 000
Remboursement de la dette à long terme	26 (2 852 866)(2 537 977)
Variation nette des emprunts temporaires	27	150 000 ()	,
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	1 231	5 535
Autres			
•	29		
-	30		
	31	(591 027)	(532 442)
			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	(2 708 904)	477 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	7 064 969	6 587 022
Deduces and any analysis and fairness (note 02)	34		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	04		
Solde redressé	35	7 064 969	6 587 022

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Carignan est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ,c.C-19.) Elle est dirigée par conseil composé de six conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

La ville de Carignan participe à la Régie de Police Richelieu-Saint-Laurent à hauteur de 4.58%

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions

établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans Machinerie, outillage et équipement: 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

D) Passifs

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est

constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

<u>Provenant de consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent</u> Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2021 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du

gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DEMERCA des salariés participants touchés;

-pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DEMERCA des salarié participants au 31 décembre 2010

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives

de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

S.O

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2021	2020
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	4 356 065	7 064 969
Découvert bancaire	2 ()()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
•	4		
•	5		
•	6		
•	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	4 356 065	7 064 969
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	1 854 934	1 514 267
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et			
ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		

Note

5. Débiteurs

		2021	2020
Taxes municipales	11	1 333 435	1 463 915
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	1 822 380	1 908 886
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	225 554	78 114
Organismes municipaux	15	136 815	154 138
Autres			
 Intérêts 	16	60 276	65 990
 Mutations et divers 	17	2 473 392	2 135 126
	18	6 051 852	5 806 169
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	1 595 127	1 822 299
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	1 595 127	1 822 299
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	239 297	231 904

Note

6. Prêts

		2021	2020
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement Autres	25		
•	26		
•	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		
Note			
7. Placements de portefeuille			
		2021	2020
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		
Note			
8. Avantages sociaux futurs			
		2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
à prestations déterminées	35	(176 598)	(166 336)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et			
autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	(176 598)	(166 336)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	197 579	156 212
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs			
à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41	254 900	204 657
Régimes de retraite des élus municipaux	42	375	426
	43	452 854	361 295

Note

9. Autres actifs financiers

	2021	2020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	

Note

10. Emprunts temporaires

Au 31 décembre 2021, la Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000\$ en vertu du règlement 532 et de 100 000 \$ en vertu du règlement 533. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2021. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

Emprunt temporaire de 50 000\$ en vertu du règlement 532 et de 100 000 \$ en vertu du règlement 533

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Au 31 décembre 2021, la Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2021. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

11. Créditeurs et charges à payer

		2021	2020
Fournisseurs	47	2 622 002	1 127 607
Salaires et avantages sociaux	48	393 609	483 797
Dépôts et retenues de garantie	49	1 194 417	578 765
Provision pour contestations d'évaluation	50	10 000	10 000
Autres			
 Intérêts 	51	113 910	119 858
•	52		
•	53		
•	54		
•	55		
	56	4 333 938	2 320 027

Note

12. Revenus reportés

		2021	2020
Taxes perçues d'avance	57	109 915	96 930
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58	52 400	279 596
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	60	571 883	362 111
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65	232 937	41 400
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	67		
Accès entreprise Québec	68		
Autres			
•	69		
•	70		
•	71		
•	72		
•	73		
•	74		
•	75		
	76	967 135	780 037

Note

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt Échéance				
	de	à	de	à		2021	2020
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	3,66	2022	2026	77	24 094 400	24 820 100
Obligations et billets en monnaies étrangères					78		
Gains (pertes) de change reportés					79		
					80		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					81		
Organismes municipaux					82		
Obligations découlant de contrats de							
location-acquisition	3,29	3,09	2022	2023	83	8 099	24 657
Autres					84		
					85	24 102 499	24 844 757
Frais reportés liés à la dette à long terme					86 (78 891)(80 122)
					87	24 023 608	24 764 635

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligation	ns et billets	Autres dettes à l	Autres dettes à long terme		
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres		
2022	88		2 147 700	7 990			2 155 690
2023	89		2 127 000	109			2 127 109
2024	90		2 118 300				2 118 300
2025	91		2 164 000				2 164 000
2026	92		1 887 600				1 887 600
2027 et plus	93		13 649 800				13 649 800
	94		24 094 400	8 099			24 102 499
Intérêts et frais							
accessoires	95)		()
	96		24 094 400	8 099			24 102 499

Note

14. Autres passifs

	2021	2020
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	97	
Assainissement des sites contaminés	98	
Autres		
•	99	
•	100	
•	101	
•	102	
	103	

Note

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	104	42 618 714			42 618 714
Eaux usées	105	17 279 679	1 333 805		18 613 484
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,					
tunnels et viaducs	106	15 763 833	492 168		16 256 001
Autres					
 Loisirs parcs et autres 	107	11 633 237	1 396 749		13 029 986
•	108				
Réseau d'électricité	109				
Bâtiments	110	4 283 358	1 179 265		5 462 623
Améliorations locatives	111	53 173	432		53 605
Véhicules	112	1 395 087	144 772	15 429	1 524 430
Ameublement et équipement de bureau	113	1 199 545	236 484	41 900	1 394 129
Machinerie, outillage et équipement divers	114	847 555	2 810		850 365
Terrains	115	12 128 482	20 400	1 400	12 147 482
Autres	116				-
	117	107 202 663	4 806 885	58 729	111 950 819
Immobilisations en cours	118	5 271 717	9 786 296		15 058 013
	119	112 474 380	14 593 181	58 729	127 008 832
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	120	15 890 575	1 050 738		16 941 313
Eaux usées	121	5 178 866	530 154		5 709 020
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,					0.000=0
tunnels et viaducs	122	5 653 372	409 814		6 063 186
Autres		0 000 012	100 011		0 000 100
Loisirs parcs et autres	123	4 329 657	505 121		4 834 778
a	124	1 020 001	000 121		1001110
Réseau d'électricité	125				
Bâtiments	126	1 418 881	144 739		1 563 620
Améliorations locatives	127	51 004	334		51 338
Véhicules	128	753 389	138 198	15 429	876 158
Ameublement et équipement de bureau	129	1 005 495	120 080	41 900	1 083 675
Machinerie, outillage et équipement divers	130	468 793	52 634	1	521 426
Autres	131	100 100	02 00 1	•	021 120
71000	132	34 750 032	2 951 812	57 330	37 644 514
VALEUR COMPTABLE NETTE	133	77 724 348	2 001 012	0.000	89 364 318
Biens loués en vertu de contrats					
de location-acquisition inclus					
dans les immobilisations corporelles					
Coût	134	180 202		57 730	122 472
Amortissement cumulé	135 (107 689)(\/	(6 417))(114 106)
Valeur comptable nette	136	72 513		(0417))(8 366
valeur complable nelle	130	12313			0 300

Note

16. Propriétés destinées à la revente

		2021	2020
Immeubles de la réserve foncière	137		
Immeubles industriels municipaux	138		
Autres	139	10 859	26 169
	140	10 859	26 169
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	141		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	142	10 859	26 169

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
•	143				
•	144				
•	145				
•	146				
	147				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
•	148				
•	149				
•	150				
•	151				
	152				
VALEUR COMPTABLE NETTE	153				
Note					

18. Autres actifs non financiers

		2021	2020
Frais payés d'avance			
 Frais payés d'avance 	154	353 148	312 853
Assurance école police	155	16 685	14 477
•	156		
Autres			
•	157		
•	158		
	159	369 833	327 330

Note

19. Obligations contractuelles

La Ville s'est engagée par des contrats de services professionnels reliés à l'exploitation pour les ouvrages d'enlèvement de la neige, d'entretien des patinoires, de services professionnels en évaluation foncière, de contrat de

location d'espaces administratifs et d'autres contrats, échéant jusqu'en 2031, à verser une somme totale de 4 761 642 \$ durant ces périodes:

2022	1	209	835\$
2023	1	322	379\$
2024		553	150\$
2025		324	907\$
2026		301	487\$
2027		401	587\$
2028		199	476\$
2029		199	476\$
2030		199	476\$
2031		49	869\$

Consolidation Régie de police Richelieu-Saint-Laurent

En vertu de divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590\$ en 2022, 394 590\$ en 2023 et 394 590\$ en 2024

20. Droits contractuels

S.0

21. Passifs éventuels

S.O

A) Cautionnements et garanties

	Montant initial	Solde des cautionnements		
Description	des cautions	2021	2020	
	160			

S.O

B) Auto-assurance

Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent

La régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément à l'Assurance emploi pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent a fait

l'objet de griefs de certains de ses employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées au résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000\$ qui ont été intentées par un citoyens suite à un incident survenus sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et les montants que la régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieur de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autres des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

S.0

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021				
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	15 319 708	15 405 523	16 135 904			16 135 904
Compensations tenant lieu de taxes	2	118 446	120 552	120 323			120 323
Quotes-parts	3					1 620 776	
Transferts	4	1 392 317	581 687	3 259 032			3 259 032
Services rendus	5	225 149	402 162	315 750		104 834	267 869
Imposition de droits	6	2 902 662	2 564 690	5 289 834			5 289 834
Amendes et pénalités	7	12 857	10 000	8 145		261 719	8 145
Revenus de placements de portefeuille	8	291 642	295 000				
Autres revenus d'intérêts	9	341 337		363 238		5 533	363 238
Autres revenus	10			402 961		1 171	402 961
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	20 604 118	19 379 614	25 895 187		1 994 033	25 847 306
Investissement							
Taxes	13	675 264	673 653	705 152			705 152
Quotes-parts	14	0.020	0.000	700 102			
Transferts	15			149 328			149 328
Imposition de droits	16			110 020			110 020
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17			20 400			20 400
Autres	18			20 400			20 400
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises	10						
municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
Lifet het des operations de restructuration	21	675 264	673 653	874 880			874 880
	22	21 279 382	20 053 267	26 770 067		1 994 033	26 722 186
Charges		21 219 302	20 055 207	20 110 001		1 994 033	20 / 22 100
Administration générale	23	2 747 268	3 402 581	3 086 569	167 772	106 861	3 361 202
	24	3 158 479	3 451 203	3 318 359	16 932	1 931 271	3 224 648
Sécurité publique	2 4 25				613 107	1931271	
Transport		2 730 764	2 889 002 3 498 014	3 065 556			3 678 663 5 015 996
Hygiène du milieu	26	3 037 182	3 498 014	3 395 744	1 620 252		5 0 15 996
Santé et bien-être	27	070 000	004.000	000 740			000 740
Aménagement, urbanisme et développement	28	878 862	921 328	936 748	101.000		936 748
Loisirs et culture	29	1 707 291	2 415 121	1 882 936	481 062		2 363 998
Réseau d'électricité	30	222 222		= 10 OC=		24.242	
Frais de financement	31	620 999	578 256	546 267		31 642	577 909
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles							
et des actifs incorporels achetés	33	2 747 449	2 633 913	2 899 125 (2 899 125)		
	34	17 628 294	19 789 418	19 131 304		2 069 774	19 159 164
Excédent (déficit) de l'exercice	35	3 651 088	263 849	7 638 763		(75 741)	7 563 022

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021		Réalisations 2021		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 651 088	263 849	7 638 763	(75 741)	7 563 022	
Moins : revenus d'investissement	2 (675 264) (673 653) (874 880) ()(874 880	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant							
conciliation à des fins fiscales	3	2 975 824	(409 804)	6 763 883	(75 741)	6 688 142	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
Ajouter (déduire)							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés							
Amortissement	4	2 747 449	2 633 913	2 899 125	52 687	2 951 812	
Produit de cession	5				1 396		
(Gain) perte sur cession	6				(1 396)		
Réduction de valeur / Reclassement	7			1 399	,	1 399	
	8	2 747 449	2 633 913	2 900 524	52 687	2 953 211	
Propriétés destinées à la revente							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10			31 202		31 202	
	11			31 202		31 202	
et des partenariats commerciaux Remboursement ou produit de cession (Gain) perte sur remboursement ou sur cession	12 13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15						
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17 (2 056 991)(2 083 919)(2 239 923)(16 558) (2 256 481	
	18	(2 056 991)	(2 083 919)	(2 239 923)	(16 558)	(2 256 481)	
Affectations				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Activités d'investissement	19 (1 211 250)(75 000)(5 740 611)()(5 740 611	
Excédent (déficit) accumulé	,	, ,	, (, ,	, (,	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	996 731	248 876	2 778 873		2 778 873	
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 089 964		1 337 000	80 488	1 417 488	
Réserves financières et fonds réservés	22	(731 551)	(314 066)	(1 165 565)	(29 247)	(1 194 812)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	, ,	` ,	, ,	(6 711)	(6 711)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				, ,	` '	
	25	143 894	(140 190)	(2 790 303)	44 530	(2 745 773)	
	26	834 352	409 804	(2 098 500)	80 659	(2 017 841)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice							
à des fins fiscales	27	3 810 176		4 665 383	4 918	4 670 301	

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020		Réalisations 2021			
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹		
Revenus d'investissement	1	675 264	874 880		874 880		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
Ajouter (déduire)							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés							
Acquisition d'immobilisations corporelles							
Administration générale	2 (2 606 308)(430 097)()(430 097)		
Sécurité publique	3 ()()(44 595)(44 595)		
Transport	4 (943 614)(4 655 372)()(4 655 372)		
Hygiène du milieu	5 (1 408 121)(2 076 581)()(2 076 581)		
Santé et bien-être	6 ()()()()		
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()()()		
Loisirs et culture	8 (1 042 628)(7 386 536)()(7 386 536)		
Réseau d'électricité	9 ()()()(,)		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()()()		
	11 (6 000 671)(14 548 586)(44 595)(14 593 181)		
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	12 ()()()()		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et							
participations dans des entreprises municipales et des							
partenariats commerciaux							
Émission ou acquisition	13 ()()()()		
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 000 000	1 921 280		1 921 280		
Affectations							
Activités de fonctionnement	15	1 211 250	5 740 611		5 740 611		
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	16						
Excédent de fonctionnement affecté	17			1 460	1 460		
Réserves financières et fonds réservés	18	666 701	1 196 500	43 135	1 239 635		
	19	1 877 951	6 937 111	44 595	6 981 706		
	20	(2 122 720)	(5 690 195)		(5 690 195)		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 447 456)	(4 815 315)		(4 815 315)		

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021		
	_	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 518 233	3 833 745	522 320	4 356 065
Débiteurs (note 5)	2	5 608 219	5 866 671	185 181	6 051 852
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	12 126 452	9 700 416	707 501	10 407 917
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10		150 000		150 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	2 082 572	4 056 883	277 055	4 333 938
Revenus reportés (note 12)	12	780 037	967 135		967 135
Dette à long terme (note 13)	13	24 739 978	24 015 509	8 099	24 023 608
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			176 598	176 598
Autres passifs (note 14)	15				
	16	27 602 587	29 189 527	461 752	29 651 279
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(15 476 135)	(19 489 111)	245 749	(19 243 362)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	77 607 425	89 255 486	108 832	89 364 318
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	26 169	10 859		10 859
Stocks de fournitures	20	194 078	172 771	6 819	179 590
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	312 853	353 148	16 685	369 833
	23	78 140 525	89 792 264	132 336	89 924 600
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 360 458	6 407 496	86 038	6 493 534
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 231 574	1 077 427	215 062	1 292 489
Réserves financières et fonds réservés	26	3 120 358	2 508 499	23 963	2 532 462
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 ()()(47 711) (47 711)
Financement des investissements en cours	28	(1 684 585)	(6 457 341)	- / ((6 457 341)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	54 636 585	66 767 072	100 733	66 867 805
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	62 664 390	70 303 153	378 085	70 681 238

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS CHARGES PAR OBJETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	3 986 309	3 793 738	5 169 871	4 717 439
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	906 482	764 880	1 147 668	981 290
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	5 556 252	5 730 067	5 945 316	5 166 124
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long tern	ne				
à la charge	110				
De l'organisme municipal	9	457 024	453 424	454 002	517 641
D'autres organismes municipaux	10	407 024	400 4 <u>2</u> 4	404 002	017 041
Du gouvernement du Québec	10				
et ses entreprises	11	49 430	36 905	36 905	53 222
D'autres tiers	12	43 430	30 303	30 303	33 222
Autres frais de financement	13	71 802	55 938	87 002	70 963
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 299 946	4 090 814	2 048 900	2 028 074
Transferts	15	4 233 340	4 030 014	2 040 300	2 020 074
Autres	16	1 639 069	1 225 835	1 225 835	1 189 491
	10	1 039 009	1 223 033	1 223 033	1 103 431
Autres organismes Transferts	17				
		100 101	CO 420	74 405	FC 700
Autres	18	189 191	60 130	71 405	56 720
Amortissement					/
Immobilisations corporelles	19	2 633 913	2 899 125	2 951 812	2 797 524
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
 Créances irrécouvrables 	21		20 448	20 448	33 523
•	22				
•	23				
	24	19 789 418	19 131 304	19 159 164	17 612 011

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 493 534	5 494 627
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 292 489	1 475 536
Réserves financières et fonds réservés	3	2 532 462	3 158 209
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (47 711)(54 422)
Financement des investissements en cours	5	(6 457 341)	(1 684 585)
nvestissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	66 867 805	54 728 851
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	70 681 238	63 118 216
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 407 496	5 360 458
Organismes contrôlés et partenariats¹	10	86 038	134 169
	11	6 493 534	5 494 627
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
• Dette	12	400 777	1 217 777
Eau et égoûts	13	676 650	13 797
•	14		
•	15		
•	16		
•	17		
•	18		
•	19		
•	20		
	21	1 077 427	1 231 574
Organismes contrôlés et partenariats¹			
 Projets spéciaux 	22	135 400	139 197
Éventualités	23	79 662	104 765
•	24		
	25	215 062	243 962
	26	1 292 489	1 475 536

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
•	27		
•	28		
•	29		
•	30		
•	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
•	33		
•	34		
•	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	1 259 088	1 114 305
Organismes contrôlés et partenariats	38	23 963	37 851
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	1 249 411	2 006 053
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
•	45		
	46		
	47	2 532 462	3 158 209
	48	2 532 462	3 158 209

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables	1		
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		<u>.</u>	_
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (21 164)(23 867
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futu	ırs ⁵⁰ ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (\/	
Mesure d'allègement pour la COVID-19	52 () () /	
Autres	53 (26 547)(30 555
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futu	\	20 0 4 7)(50 555
	55 (47 711)(54 422
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56 ()(J. 122
Assainissement des sites contaminés	57 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ()(
Autres	`	, ,	
•	59 ()(
•	60 ()(
	61 (47 711)(54 422
Autres mesures d'allègement fiscal	_		_
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	62 ()(
Utilisation du fonds de roulement	63 ()(
Mesures relatives à la COVID-19	04 /	\ /	
Utilisation du fonds général	64 (65 ()(
Utilisation du fonds de roulement	65 ()(
Autres	66 (\/	
•	67 () (\	
	68 (<u> </u>	
Financement à long terme des activités de fonctionnement		Д	
Mesure relative à la TVQ	69 ()/	
Mesure relative à la COVID-19	70 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	71 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	72 ()(
Autres	`	, ,	
•	73 ()(
•	74 ()(
<u></u>	75 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP	_		
Financement des activités de fonctionnement	76		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	77		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de	70		
portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	78		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
liés à des emprunts de fonctionnement	79		
Autres	00		
	80 81		
		//7 711 \ /	E4 400
	82 (47 711)(54 422

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	83	889 287	713 886
Investissements à financer	84 (7 346 628)(2 398 471)
	85	(6 457 341)	(1 684 585)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	86	89 364 318	77 724 348
Propriétés destinées à la revente	87	10 859	26 169
Prêts	88		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	89		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	90		
	91	89 375 177	77 750 517
Ajustements aux éléments d'actif	92		
	93	89 375 177	77 750 517
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	94 (24 023 608)(24 764 635)
Frais reportés liés à la dette à long terme	95 (78 891)(80 122)
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	96	1 595 127	1 822 299
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	97		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	98		
	99 (22 507 372)(23 022 458)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	100 ()((792))
	101 (22 507 372)(23 021 666)
	102	66 867 805	54 728 851

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés Régimes supplémentaires de retraite

1	3
2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »). La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le ler janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du ler janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

- 1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008
- 2. Date de la retraite
- a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.
- b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

- ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.
- c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

- 3. Créances de rente
- a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).
- 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

- 6. Prestation de décès après la retraite
- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

- a) Cadres: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.
- 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

- b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(166 336)	(175 819)
Charge de l'exercice	4 (197 579)(156 212)
Cotisations versées par l'employeur	5	187 317	165 695
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(176 598)	(166 336)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	6 615 834	6 014 899
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (6 883 823)(6 395 030)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(267 989)	(380 131)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	91 391	213 795
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(176 598)	(166 336)
Provision pour moins-value	12 ()(, ,
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(176 598)	(166 336)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur			
des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	6 615 834	6 014 899
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (6 883 823)(6 395 030)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (267 989)(380 131)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	404 319	255 711
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	7 238	
	20	411 557	255 711
Cotisations salariales des employés	21 (266 935)(128 360)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs	•	, ,	•
dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	144 622	127 351
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	26 249	9 254
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(4 306)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
•	29		
•	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	166 565	136 605
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	363 548	340 277
Rendement espéré des actifs	33 (332 534)(320 670)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	31 014	19 607
Charge de l'exercice	35	197 579	156 212

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	526 449	347 606
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (332 534)(320 670)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	193 915	26 936
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(93 452)	(190 478)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	379 765	211 734
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	6 745 614	6 246 743
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés			
comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur			
des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	150 348	142 744
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	44 161	10 078
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,38 %	5,48 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,48 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		•	•
•	51		
•	52		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53		
Autres avantages sociaux futurs	54		
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actual	rielle (s'il y a lie	eu) et autres renseigne	ments
		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice			
avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages			
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(

Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73 ()()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de	,	<i>/</i> (,
régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()()
	75	71	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
•	81		
•	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 ()(1
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	/(
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires	88		
Rendement réel des actifs pour l'exercice		\/	,
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (90)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	00		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite			
<u>capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
•	104		
•	105		
•	105		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES			
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements			
		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		
D) AUTRES RÉGIMES			
Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	1	
Description des régimes et autres renseignements			
Régime de la ville de Carignan			
		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116	254 900	204 657
Autres régimes	117		
	118	254 900	204 657
E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX			
		2021	2020
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	19	16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2021	2020
120	111	126
121	375	426
122		
123	375	426
	121 122	120 111 121 375 122

Note



Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	11 462 954	11 462 954	11 060 034
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4	705 152	705 152	675 264
Réserve financière pour le	·	100 102	700 102	010 204
service de l'eau	5			
Réserve financière pour le	•			
service de la voirie	6			
Taxes de secteur	· ·			
Taxes spéciales Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement				
	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10	40.400.400	40 400 400	44 705 000
	11	12 168 106	12 168 106	11 735 298
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	640 487	640 487	561 873
Égout	13	1 048 786	1 048 786	977 102
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 079 659	1 079 659	987 761
Autres		1 010 000	1 010 000	001 101
Paiement Comptant	16	211 686	211 686	
•	17	211 000	211 000	
•	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	50 117	50 117	45 341
Service de la dette	20	1 642 215	1 642 215	1 687 597
Pouvoir général de taxation	21	1 042 213	1 042 213	1 007 397
Activités de fonctionnement				
	22			
Activités d'investissement	23	4 670 050	4 670 050	4.050.674
Tayon d'affairea	24	4 672 950	4 672 950	4 259 674
Taxes d'affaires	25			
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27	/ 070 050	4 070 050	1050051
	28	4 672 950	4 672 950	4 259 674
	29	16 841 056	16 841 056	15 994 972

Non audité COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale	Donnees co	nsolidées
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES				
ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du				
gouvernement	00			
Taxes sur la valeur foncière	30			
Taxes sur une autre base	24			
Taxes, compensations et tarification	31			
Taxes d'affaires	32			
Compensations pour les terres publiques	33			
In the state of a sure	34			
Immeubles des réseaux	0.5	44.047	44.047	44.070
Santé et services sociaux	35	11 917	11 917	11 970
Cégeps et universités	36	404.470	404.470	400 440
Écoles primaires et secondaires	37	104 179	104 179	103 416
A. dana in an	38	116 096	116 096	115 386
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements				
et d'organismes internationaux	00			
Taxes sur la valeur foncière	39			
Taxes sur une autre base	40			
Taxes, compensations et tarification	40			
Taxes d'affaires	41			
	42	116 096	116 096	115 206
	43	110 090	110 090	115 386
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES				
ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	44	4 227	4 227	3 060
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	45			
Taxes d'affaires	46			
	47	4 227	4 227	3 060
ORGANISMES MUNICIPAUX	40			
Taxes sur la valeur foncière	48			
Taxes sur une autre base	40			
Taxes, compensations et tarification	49			
	50			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises				
autoconsommatrices d'électricité	51			
Autres	52			
	53			
	54	120 323	120 323	118 446

Non audité		Administration municipale	Données co	nsolidées
TRANSFERTS		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	55	504 165	504 165	939 470
Sécurité publique				
Police	56			
Sécurité incendie	57	2-2 //2		100.011
Sécurité civile	58	872 113	872 113	182 211
Autres	59			
Transport				
Réseau routier		050.040	050.040	22.22
Voirie municipale	60	952 649	952 649	29 907
Enlèvement de la neige	61			
Autres	62			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	63			
Transport adapté	64			
Transport scolaire Autres	65			
	66			
Transport aérien	67 68			
Transport par eau Autres	69			
	09			
Hygiène du milieu Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de				
l'eau potable	70			
Réseau de distribution de l'eau potable	71	688 643	688 643	77 127
Traitement des eaux usées	72	1 619	1 619	4 831
Réseaux d'égout	73	20 228	20 228	36 104
Matières résiduelles		20 220	20 220	00 104
Déchets domestiques et assimilés	74			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	75			
Tri et conditionnement	76			
Autres	77			
Autres	78			
Cours d'eau	79			
Protection de l'environnement	80			
Autres	81			

Non audité				Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations	Réalisations	Réalisations			
TRANSFERTS (suite)		2021	2021	2020			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)							
Santé et bien-être							
Logement social	82						
Sécurité du revenu	83						
Autres	84						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	85						
Rénovation urbaine	86						
Promotion et développement économique	87						
Autres	88						
Loisirs et culture							
Activités récréatives	89	118 458	118 458	30 893			
Activités culturelles							
Bibliothèques	90						
Autres	91	14 750	14 750	4 000			
Réseau d'électricité	92						
	93	3 172 625	3 172 625	1 304 543			

Non audité TRANSFERTS (suite)		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE		2021	2021	2020	
PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	94				
Sécurité publique					
Police	95				
Sécurité incendie	96				
Sécurité civile	97				
Autres	98				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	99				
Enlèvement de la neige	100				
Autres	101				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	102				
Transport adapté	103				
Transport scolaire	104				
Autres	105				
Transport aérien	106				
Transport par eau	107				
Autres	108				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	109				
Réseau de distribution de l'eau potable	110	149 328	149 328		
Traitement des eaux usées	111				
Réseaux d'égout	112				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	113				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	114				
Tri et conditionnement	115				
Autres	116				
Autres	117				
Cours d'eau	118				
Protection de l'environnement	119				
Autres	120				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	•	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2021	2021	2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	121				
Sécurité du revenu	122				
Autres	123				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	124				
Rénovation urbaine	125				
Promotion et développement économique	126				
Autres	127				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	128				
Activités culturelles					
Bibliothèques	129				
Autres	130				
Réseau d'électricité	131				
	132	149 328	149 328		

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
TRANSFERTS (suite)	-	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	133				
Péréquation	134				
Neutralité	135				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	136				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	137				
Fonds de développement des territoires	138				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Droits					
d'immatriculation	139				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140	86 407	86 407	87 774	
Dotation spéciale de fonctionnement	141				
Soutien à la compétence de					
développement local et régional des MRC					
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142				
Autres	143				
	144	86 407	86 407	87 774	
TOTAL DES TRANSFERTS	145	3 408 360	3 408 360	1 392 317	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
SERVICES RENDUS	•	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	146				
Évaluation	147				
Autres	148				
	149				
Sécurité publique					
Police	150				
Sécurité incendie	151				
Sécurité civile	152				
Autres	153				
	154				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	155				
Enlèvement de la neige	156	33 994	33 994	32 853	
Autres	157				
Transport collectif	158				
Autres	159				
	160	33 994	33 994	32 853	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	161				
Réseau de distribution de l'eau potable	162				
Traitement des eaux usées	163	37 956	37 956	40 070	
Réseaux d'égout	164				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	165				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	166				
Tri et conditionnement	167				
Autres	168				
Autres	169				
Cours d'eau	170				
Protection de l'environnement	171				
Autres	172				
	173	37 956	37 956	40 070	

Non audité		Administration	Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)	-	municipale Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	174				
Autres	175				
	176				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	177				
Rénovation urbaine	178				
Promotion et développement économique	179				
Autres	180				
	181				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	182				
Activités culturelles					
Bibliothèques	183				
Autres	184				
	185				
Réseau d'électricité	186				
	187	71 950	71 950	72 92	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2021	2021	2020	
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	188				
Évaluation	189				
Autres	190	1 884	1 884	2 223	
	191	1 884	1 884	2 223	
Sécurité publique					
Police	192				
Sécurité incendie	193				
Sécurité civile	194				
Autres	195				
	196				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	197				
Enlèvement de la neige	198				
Autres	199				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	200				
Transport adapté	201				
Transport scolaire	202				
Autres	203				
Autres	204				
	205				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	206				
Réseau de distribution de l'eau potable	207				
Traitement des eaux usées	208				
Réseaux d'égout	209				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	210				
Matières recyclables	211				
Autres	212				
Cours d'eau	213				
Protection de l'environnement	214				
Autres	215	58 786	10 905	11 248	
	216	58 786	10 905	11 248	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	•	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2021	2021	2020	
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	217				
Sécurité du revenu	218				
Autres	219				
	220				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	221				
Rénovation urbaine	222				
Promotion et développement économique	223				
Autres	224	33 664	33 664	31 665	
	225	33 664	33 664	31 665	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	226				
Activités culturelles					
Bibliothèques	227				
Autres	228	149 466	149 466	107 090	
	229	149 466	149 466	107 090	
Réseau d'électricité	230				
	231	243 800	195 919	152 226	
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	315 750	267 869	225 149	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	233	157 151	157 151	164 781	
Droits de mutation immobilière	234	4 853 683	4 853 683	2 688 097	
Droits sur les carrières et sablières	235	279 000	279 000	49 784	
Autres	236				
	237	5 289 834	5 289 834	2 902 662	
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	8 145	8 145	12 857	
REVENUS DE PLACEMENTS					
DE PORTEFEUILLE	239				
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	363 238	363 238	291 642	
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations					
corporelles	241			1 872	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels					
achetés	242				
Produit de cession de propriétés destinées					
à la revente	243				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	244				
Contributions des promoteurs	245	20 400	20 400		
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Taxe sur l'essence	246				
Contributions des organismes municipaux	247				
Autres contributions	248				
Redevances réglementaires	249				
Autres	250	402 961	402 961	341 368	
	251	423 361	423 361	343 240	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	252				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Ad	ministration municipale		Données consolidées	
			Réalisations 2021		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	274 291		274 291	279 657	266 347
Greffe et application de la loi	2	623 543		623 543	623 543	576 585
Gestion financière et administrative	3	1 644 702	167 772	1 812 474	1 882 896	1 668 624
Évaluation	4	261 442		261 442	261 442	135 336
Gestion du personnel	5	9 398		9 398	40 471	66 990
Autres						
 Administratifs 	6	273 193		273 193	273 193	273 126
•	7					
	8	3 086 569	167 772	3 254 341	3 361 202	2 987 008
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	2 120 108		2 120 108	2 009 465	1 880 864
Sécurité incendie	10	1 060 845	16 932	1 077 777	1 077 777	1 043 437
Sécurité civile	11	137 406		137 406	137 406	108 482
Autres	12					
	13	3 318 359	16 932	3 335 291	3 224 648	3 032 783
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	789 812	613 107	1 402 919	1 402 919	1 348 951
Enlèvement de la neige	15	1 311 502		1 311 502	1 311 502	1 091 279
Éclairage des rues	16	287 190		287 190	287 190	305 031
Circulation et stationnement	17	243 352		243 352	243 352	211 358
Transport collectif						
Transport en commun	18	433 700		433 700	433 700	423 883
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	3 065 556	613 107	3 678 663	3 678 663	3 380 502

Non audité		Ad	ministration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2021	2020
		de l'amortissement	l'amortissement		-	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de						
l'eau potable	23	610 987	798 642	1 409 629	1 409 629	1 336 442
Réseau de distribution de l'eau potable	24	70 771	260 046	330 817	330 817	371 709
Traitement des eaux usées	25	589 580	261 107	850 687	850 687	555 476
Réseaux d'égout	26	624 618	269 048	893 666	893 666	823 457
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	727 681		727 681	727 681	693 212
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	162 053		162 053	162 053	186 628
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	208 458		208 458	208 458	242 323
Traitement	32					
Matériaux secs	33	118 178		118 178	118 178	74 725
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	13 171	31 409	44 580	44 580	103 846
Protection de l'environnement	38	270 247		270 247	270 247	202 957
Autres	39					
	40	3 395 744	1 620 252	5 015 996	5 015 996	4 590 775
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	42					
Auties	45					

Non audité		Ad	Administration municipale			nsolidées
			Réalisations 2021		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2021	2020
		de l'amortissement	l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET						
DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	654 348		654 348	654 348	609 464
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51	282 400		282 400	282 400	269 398
	52	936 748		936 748	936 748	878 862
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	93 453	79 465	172 918	172 918	161 224
Patinoires intérieures et extérieures	54	204 750	10 100	204 750	204 750	157 758
Piscines, plages et ports de plaisance	55	201100		201100	201100	107 700
Parcs et terrains de jeux	56	1 308 104	401 597	1 709 701	1 709 701	1 725 093
Parcs régionaux	57	1 000 101	101 001	1100101	1100101	1 1 20 000
Expositions et foires	58	142 048		142 048	142 048	10 032
Autres	59			0 . 0	• . •	
	60	1 748 355	481 062	2 229 417	2 229 417	2 054 107
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	134 581		134 581	134 581	46 148
Bibliothèques	62					
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	134 581		134 581	134 581	46 148
	67	1 882 936	481 062	2 363 998	2 363 998	2 100 255

Non audité		Ad	Iministration municipale	Données consolidées			
			Réalisations 2021			Réalisations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	490 329		490 329	490 907	570 863	
Autres frais	70						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71				31 013	19 607	
Autres	72	55 938		55 938	55 989	51 356	
	73	546 267		546 267	577 909	641 826	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE							
RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES							
ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	2 899 125 (2 899 125)				

Autres renseignements financiers non audités

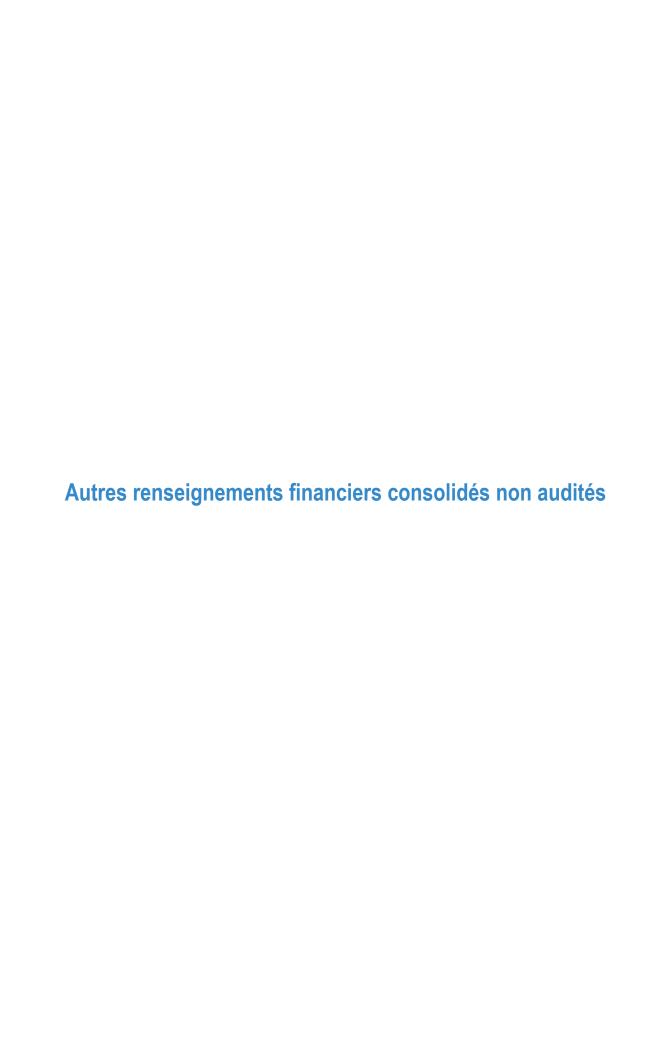
Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Carignan | 57010 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées Analyse de la dette à long terme consolidée Endettement total net à long terme consolidé Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	2 2 3 4 5
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10
Autres renseignements	
Questionnaire	11



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1				
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 344 137	1 344 137		
Usines et bassins d'épuration	3	732 445	732 445	1 315 352	
Conduites d'égout	4				
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 488 198	1 488 198	748 652	
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8	21 543	21 543		
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	8 209 257	8 209 257	1 125 509	
Autres infrastructures	11				
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13	160 954	160 954	31 035	
Édifices communautaires et récréatifs	14	814 328	814 328	7 979	
Améliorations locatives	15		432	1 269	
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	261 484	290 377	139 409	
Ameublement et équipement de bureau	18	207 107	219 568	34 093	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	16 916	19 725	97 691	
Terrains	20	1 292 217	1 292 217	2 548 702	
Autres	21				
	22	14 548 586	14 593 181	6 049 691	

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

	34	14 548 586	14 593 181	6 049 691
Autres immobilisations corporelles	33	2 753 006	2 797 601	2 860 178
Autres infrastructures	32			
Conduites d'égout	31			
Usines et bassins d'épuration	30			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Conduites d'eau potable	28			
(ouverture de nouvelles rues)				
Infrastructures pour nouveau développement				
Autres infrastructures	27	9 718 998	9 718 998	1 874 161
Conduites d'égout	26			
Usines et bassins d'épuration	25	732 445	732 445	1 315 352
Usines de traitement de l'eau potable	24	1 344 137	1 344 137	
Conduites d'eau potable	23			
Infrastructures autres que pour nouveau développement				

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au					
remboursement de la dette à long terme	•				
Excédent de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés	2				
Fonds d'amortissement	3 4				
Fonds a amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	5	14 081 293		1 643 225	12 438 068
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres	6	8 941 165	1 921 280	793 141	10 069 304
De la municipalité (Société de					
transport en commun)	7				
	8	23 022 458	1 921 280	2 436 366	22 507 372
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs					
Gouvernement du Québec		4			
et ses entreprises	9	1 822 299	189 328	416 500	1 595 127
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11	4 000 000	400.000	440.500	1 505 107
Débitour annierée non annualisation	12	1 822 299	189 328	416 500	1 595 127
Débiteurs encaissés non encore appliqués					
au remboursement de la dette	13 14	1 822 299	400 200	416 500	1 505 107
Drâta placemente de portefecille à titre	14	1 622 299	189 328	410 500	1 595 127
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16				
Autres	17	1 822 299	189 328	416 500	1 595 127
	18	24 844 757	2 110 608	2 852 866	24 102 499
Dette en cours de refinancement	19 (Z= 077 101	2 110 000	2 002 000	<u> </u>
Reclassement / Redressement	20	,		(,
Dette à long terme	21	24 844 757	2 110 608	2 852 866	24 102 499
		011101		_ 002 000	

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	24 102 499
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	7 346 628
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
•	5	
•	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	1 249 411
Débiteurs	9	1 595 127
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
 Solde disponible 	12	1 891 234
•	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	26 713 355
·	14	26 713 355
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des		26 713 355
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	15	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des		26 713 355 26 713 355
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	15	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes	15	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme	15	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes	15 16	26 713 355
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté	15 16	26 713 355 87 904
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine	15 16 17 18	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme	15 16 17 18 19	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme	15 16 17 18 19	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme	15 16 17 18 19 20	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	15 16 17 18 19 20	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à	15 16 17 18 19 20 21	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	15 16 17 18 19 20 21	26 713 355 87 904 1 300 734
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-	15 16 17 18 19 20 21	26 713 355 87 904 1 300 734 28 101 993
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	15 16 17 18 19 20 21 21 22 23	26 713 355 87 904 1 300 734 28 101 993
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	15 16 17 18 19 20 21 21 22 23	26 713 355 87 904 1 300 734 28 101 993
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	15 16 17 18 19 20 21 22 23	26 713 355 87 904 1 300 734 28 101 993
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus) Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux	15 16 17 18 19 20 21 22 23	26 713 355 87 904 1 300 734 28 101 993
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité	15 16 17 18 19 20 21 22 23	26 713 355 87 904

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	214 491	214 491	202 954	
Sécurité publique					
Police	4	2 092 031	50 117	45 341	
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	403 700	403 700	388 218	
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	1 098 192	1 098 192	1 122 163	
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagament urbanisma et					
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21	282 400	282 400	269 398	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	4 090 814	2 048 900	2 028 074	
		+ 030 014	2 040 300	2 020 014	



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 519 464	5 978 471
Frais de financement	4	29 122	22 200
Autres	5		
	6	14 548 586	6 000 671

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	10,25	35,00	19 853,00	1 332 777	259 105	1 591 882
Professionnels	2	10,20	00,00	13 000,00	1 002 111	200 100	1 00 1 002
Cols blancs	3	27,31	35,00	44 469,00	1 265 704	268 930	1 534 634
Cols bleus	4	14,55	40,00	32 193,00	978 471	222 000	1 200 471
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
	8	52,11		96 515,00	3 576 952	750 035	4 326 987
Élus	9	7,00			216 786	14 845	231 631
	10	59,11			3 793 738	764 880	4 558 618

- 1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
- 2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Gouvernement du Québec		Gouvernement	ARTM/MRC/	Total
		Fonctionnement	Investissement	du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	837 971				837 971
Traitement des eaux usées	14	1 619				1 619
Réseaux d'égout	15	20 228				20 228
Autres	16	1 449 202			1 099 340	2 548 542
	17	2 309 020			1 099 340	3 408 360

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	22 370	
	4	22 370	
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	1 413	3 108
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	1 413	3 108
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	138 852	160 734
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	138 852	160 734
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	50 936	63 254
Réseau de distribution de l'eau potable	17	146 496	177 496
Traitement des eaux usées	18	68 992	81 148
Réseaux d'égout	19	45 952	60 412
Matières résiduelles	10	40 302	00 412
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25 26	240.270	200 240
Santé et bien-être		312 376	382 310
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
Aménanamané unbanjama aé dévalannamané	30		
Aménagement, urbanisme et développement	24		
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
Laising at culture	35		
Loisirs et culture	20	74.050	74.047
Activités récréatives	36	71 256	74 847
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	71 256	74 847
Réseau d'électricité	40		
	41	546 267	620 999

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organism ou suprami	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Marques	Maire	49 250	17 401	11 899	
Daniel St-Jean	Conseiller	16 592	8 296		
Anne Poussard	Conseiller	13 675	6 838		
Diane Morneau	Maire suppléant	18 359	9 180		
Édith Labrosse	Conseiller	15 959	7 979		
Frederic Martineau	Conseiller	16 618	8 205		
Stéphanie Lefebvre	Conseiller	16 410	8 205		
Luc Laforge	Conseiller	3 024	1 434		

Note

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

	Non audité		OUI	NON
1.	Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		3 327 310 \$
Les	questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement			
2.	La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	3
	Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	4		51 804 \$
3.	La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	X	6
4.	Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
	Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille	7		\$
	d'investissement	8		\$ \$
	Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	9		
	Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		
	Ligne 13 : Placements de portefeuille	11		\$ \$
	Ligne 13 : Placements de porteleulle Ligne 14 : Débiteurs	12 13		Ψ .s
	Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		\$
	Ligne 16 : Provision pour moins-value	15		\$
	Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	16		\$
	Ligne 20 : Revenus reportés	17		 \$

5.	La	municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :				
	a)	le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	18		19	Χ
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	20			\$
	b)	le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	21	X	22	
		Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2021	23		2 731	333 \$
	c)	le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	24		25	Χ
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	26			\$
	d)	le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	27		28	Χ
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	29			\$
6.	La	municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	30	X	31	
		oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	32		33	Χ
		oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que durée de l'entente :				
7.	La	municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :				
	a)	du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	34		35	Χ
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	36			\$
	b)	du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	37	X	38	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	39		191	516\$
8.	en	municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales apitre C-47.1)?	40		41	Χ
	Si	oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :				
	a)	crédits de taxes	42			\$
	b)	autres formes d'aide	43			\$

9.	Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2021		
	Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021	44	\$
	Facteur comparatif de 2021	45	
	Valeur uniformisée	46	\$
10.	Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du <i>Volet entretien du réseau local</i> (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ	47	\$
	Total des frais encourus admissibles au volet ERL :		
	 a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) Dépenses relatives à l'entretien d'hiver Dépenses relatives à l'entretien d'été 	48	\$
	Systèmes de sécurité	49	\$
	Chaussées pavées - entretien préventif	50	\$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	51	\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	52	\$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	53	\$
	Systèmes de drainage Abords de routes	54	\$ \$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$
		56	Ψ
	b) Dépenses d'investissement		•
	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	57	\$ \$
	Dépenses relatives à l'entretien d'été	58	\$
	c) Total des frais encourus admissibles	59	\$
	 d) Description des dépenses d'investissement Relatives à l'entretien d'hiver : Relatives à l'entretien d'été : 		
	e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications :		
	f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en fournir les explications :		
	Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :		
	a) Numéro de la résolution	60	
	b) Date d'adoption de la résolution	61	

11.	La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?	62 X 63
	Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :	
	a) Numéro de la résolution	6400-11-394
	b) Date d'adoption de la résolution	65 2000-11-07
12.	Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens	
	Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice	
	a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)	661
	b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)	67
	Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens	
	 Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5) 	681
	 d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8) 	691
	e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 9)	701
	f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne (art.10)	711
	g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice (art. 11)	721
	h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)	73133
	 Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est de plus de 20 kg (art. 16) 	7454
	 j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 	75
	k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?	76 77 X
13.	Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et de ses entreprises au 31 décembre 2021	
	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	78
	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	79
	Ministère des Transports Ministère de la Culture et des Communications	80
	Autres ministères/organismes	81 82
	•	92

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Carignan | 57010 |

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel

Au trésorier de la VILLE DE CARIGNAN,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la VILLE DE CARIGNAN (ci-après la « ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc. société de comptables professionnels agréés / 1Robert Arbour CPA, auditeur CA Montréal le 4 mai 2022

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes 2	1	16 841 056
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	463 701
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	50 117
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	16 327 238
ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES		
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	1 879 931 500
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	1 926 614 700
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	1 903 273 100
TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2021 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)		0,8579 / 100 \$

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je, Danik Salvail CPA, CGA, atteste que le rapport financier consolidé de Ville de Carignan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 4 mai 2022.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou greffier-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Ville de Carignan.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Ville de Carignan consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Ville de Carignan détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2022-04-15 18:50:32

Date de transmission au Ministère : 2022-05-05